

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DECOWINE ®

I / GENERALITES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont reproduites dans les tarifs de vente de **decowine®** disponibles sur simple demande par courrier, ainsi que sur les factures.

Elles sont accessibles à tous sur le site Internet **decowine** afin de permettre au client de passer commande en toute connaissance de cause.

Les ventes de produits decowine® sont soumises aux présentes conditions dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

Ces conditions générales de vente prévalent sur toutes conditions d'achat du client.

Le fait de passer commande directement ou indirectement, par un représentant ou par un intermédiaire désigné par **decowine®**, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente, annexes et des conditions particulières afférentes.

N.B. Les étampes **decowine®** sont livrées en kit de 18 pièces (étampes) par mètre carré, prêtes à être monter par le client ou le professionnel de son choix.

La présentation de celles-ci sur le site, et délivrée avec votre commande, est faite à titre de suggestion de présentation. Elle n'est pas contractuelle.

II / COMMANDES

Toute commande ne sera envoyée que lorsque le règlement de celle-ci sera crédité effectivement au compte de **decowine®**, par tous moyens de paiement qui sont proposés sur le site, et dont le règlement aura été confirmé par écrit ou par messagerie numérique au client par la société **decowine® SARL**.

decowine® n'est liée par les commandes prises par ses représentants, agents ou employés, que sous réserve d'une confirmation de commande passée sur le site internet www.decowine.com, remplie par le client final.

Les propositions émises par **decowine®** ne sont remises qu'à titre indicatif et aucune réception de fonds préalable à la vente ne saurait constituer un engagement quelconque de sa part.

Toute modification ou annulation de commande par le client ne peut être prise en considération, que si elle est prévenue par écrit avant expédition des produits. De plus, toute modification ou annulation de commande par le client, quelle qu'en soit le motif, pourra faire l'objet d'une facturation forfaitaire, dite "pour frais d'annulation". Son montant est fixé annuellement et figure dans les annexes des CGV **decowine®** présentes.

Toutes les commandes doivent transiter par le site Internet de **decowine®**, ceci afin de faciliter les opérations logistiques.

III/ PRIX

Tous les prix facturés par **decowine®** le sont en H.T (Hors taxes), hors frais de port ou transport « départ usine ».

La participation aux frais de port est facturée en plus, selon le barème calculé automatiquement par le logiciel intégré proposé sur le site decowine.com, suivant les prix et renseignements portés sur le site Internet www.decowine.com donnés à titre purement indicatif et valables à l'instant de la commande.

Sauf accord préalable sur un prix déterminé, toute livraison du produit représenté est facturée au prix tarif en vigueur au jour de la commande effectuée sur le site, et non à la sortie effective du produit pour envoi et livraison, tel que défini au chapitre IV ci-dessous.

decowine® se réserve le droit d'apporter toutes modifications de présentation, de forme, de dimension, de conception ou de matière à ses produits dont les gravures et les descriptions figurent sur les descriptifs et images sur le site. Elle en informera préalablement le client par le biais du site Internet.

IV/ LIVRAISONS

1. Modalités.

La date de livraison s'entend, quelle que soit la destination du produit, les modes d'expédition du produit, ou les modalités de paiement, du jour de la mise à disposition du produit, dans les bureaux, magasins ou dépôts de **decowine®** (ci-après dénommés " Point de Livraison ") aux conditions d'acheminement dépendantes du transporteur / livreur des produits.

La date de livraison des produits a également lieu au jour de leur mise à disposition dans le Point de livraison / réception (adresse donnée sur le site) ou de livraison convenu avec le client, au préalable de la commande, et ce, même lorsque le prix peut comprendre les frais de montage ou de réassemblage sur place, ou qu'il s'agit de livraisons partielles.

Pour ces opérations, **decowine®** n'agit que pour le compte et nom du client, sans engager sa responsabilité.

La livraison est réputée effectuée, soit par la remise directe du produit au client, soit par simple avis de mise à disposition (Point de Livraison) transmis par Internet, soit par la délivrance du produit dans les bureaux ou magasins de **decowine®** à un expéditeur ou transporteur.

2. Délais.

Les livraisons sont opérées dans l'ordre d'arrivée des commandes et de la fabrication des matériels.

En cas de rupture de stock momentanée, **decowine®** s'engage à prévenir le client par message Internet, et lui indiquer un délai maximum de livraison.

decowine® est autorisée à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Les délais de livraison sont mentionnés à titre indicatif, aussi exactement que possible et sont fonction notamment des possibilités d'approvisionnement et de transport de **decowine®**.

Les dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à des dommages-intérêts, ni à aucune autre indemnité ou encore à l'annulation des commandes en cours.

En tout état de cause, **decowine®** sera dégagée de plein droit de toute responsabilité quant aux délais de livraison dans les cas suivants :

le client n'est pas à jour dans ses obligations envers decowine® quelle qu'en soit la cause ; le client n'a pas fait parvenir à decowine®, les renseignements en temps voulu ; la force majeure a empêché decowine® de livrer ou retardé la livraison.

Sont considérés notamment comme cas de force majeure les retards d'approvisionnement, la guerre, les émeutes, les grèves, les incendies, les inondations, etc.....decowine® informera l'acheteur par mail Internet, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

3. Risques.

À compter de la date de livraison du produit (Point de Réception), le client supportera tous les risques liés aux modes d'expédition du produit même expédié franco, et ce, nonobstant toute clause de réserve de propriété, détérioration ou destruction du matériel.

*En cas d'expédition par **decowine**® l'expédition est faite en port dû aux risques et périls de l'acheteur.*

De même, lorsque **decowine**® procède à des opérations accessoires de transport telles que chargement, bâchage, arrimage, souscription de police d'assurance, formalités douanières, etc..., **decowine**® agit en qualité de mandataire du client qui conserve à sa charge les frais, risques et périls de ces opérations.

En cas de retard dans l'enlèvement du produit par le client au Point de réception, pour quelle que cause que ce soit, le client doit avertir **decowine**® par tout moyen à sa convenance, et le matériel pourra être emmagasiné et manutentionné aux frais et risques du client, sans que la responsabilité de **decowine**® puisse être engagée.

4. Réserves.

En cas de détérioration du matériel, de manquants, ou de défaut de conformité, il conviendra à l'acheteur de procéder aux constatations nécessaires, de confirmer ses réserves par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée avec demande d'avis de réception auprès du transporteur dans les 48 heures suivant la réception du matériel et, le cas échéant, d'exercer tout recours auprès du transporteur.

La société **decowine**® décline par avance toute réclamation de la part du client si celui-ci ne respecte pas le délai de réclamation fait au transporteur (48 heures) ainsi qu'à la société dans le délai prévu à l'article V.2 des présentes conditions générales de vente, par tout moyen de communication à sa disposition.

V / GARANTIE.

1. Nota.

Le bois est un matériau naturel et vivant. Comme il est spécifié dans les conseils de stockage accessibles sur le site decowine, il est recommandé de bien observer les consignes d'entreposage et de mise en œuvre des étampes.

La société **decowine**® ne pourra en aucun cas être tenue responsable des déformations ou dégradations qui pourraient survenir après la livraison d'une commande.

2. Modalités.

Tous les produits **decowine®** sont certifiés originaux, conformes à l'original et sont estampillés sur la face arrière à la marque **decowine® original products**. En dehors de la garantie légale, à raison des vices cachés, **decowine®** garantit le produit en cas de vices apparents ou de non-conformité du produit livré au produit commandé.

Les produits **decowine®** font l'objet d'une sélection rigoureuse à l'envoi, et certains petits défauts apparents (petits nœuds liés à l'aspect du bois « pin des Landes », légères marques liées à la frappe) sont à considérer comme des signes d'authenticité des produits et non pas comme des vices ou cas de non-conformité.

Est entendu, par non conformité, des éraflures, griffures ou marques provenant manifestement de chocs subis pendant le transport ou la livraison, qui dégraderait l'aspect esthétique de l'ensemble du produit.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations lors de la réception du produit sur les vices apparents ou la non-conformité, doivent être formulées auprès du transporteur d'une part, et de **decowine®** par le client par mail Internet, dans un délai de 48 heures, et confirmé par fax ou courrier LRAR- lettre recommandée avec demande d'avis de réception - dans un délai de 5 jours francs, suivant la date d'envoi du courrier électronique.

Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou des anomalies constatées (envoi de photos par mail). L'acheteur doit, par ailleurs, laisser à **decowine®** toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies, pour y porter remède.

De même l'acheteur doit tenir le produit non conforme à la disposition de **decowine®**, selon les instructions de cette dernière.

Tout retour de produit, pour quelque raison que ce soit, doit faire l'objet d'un accord préalable formel de **decowine®**. La garantie de **decowine®** couvre, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts, le remplacement gratuit du produit défectueux par ses services, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport. Toute garantie complémentaire consentie par un revendeur ou intermédiaire de **decowine®** n'engage pas **decowine®**.

3. Durée.

La durée de la garantie contractuelle assurée par **decowine®** est d'une année à compter de la date d'achat du produit par l'utilisateur, sous réserve que les réclamations prévues au titre des modalités ci-dessus aient été formulées dans les délais impartis.

4. Exclusion.

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants, sans que cette liste **ne** soit exhaustive :

Installation et montage des produits dont la charge n'incombe pas à **decowine®**
En conséquence, **decowine®** ne peut être tenue pour responsable des dégâts matériels ou des accidents de personne consécutifs à une installation non conforme aux dispositions de montage prévues dans la notice conseils de pose figurant sur le site www.decowine.com.

C'est le cas par exemple du non-respect des conditions prescrites dans la notice **decowine®** : exposition à des conditions extérieures affectant le produit telles qu'une humidité excessive, ou variation anormale de la température ambiante, **anomalie**, détérioration ou accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur, mauvaises conditions de stockage,

etc...

VI/ FACTURATION

Toute livraison de produit donnera lieu à une facture datée du jour de l'enregistrement de la commande.

En cas de paiement à terme convenu par avance avec le client (exceptionnel), la date de mise à disposition au Point de réception est à la fois la date d'émission de la facture et le point de départ d'exigibilité du règlement convenu.

VII / PAIEMENTS

1. Modalités.

Les paiements sont faits nets, d'avance au domicile bancaire (Internet) de **decowine®**. Les factures sont payables par cartes bancaires validées auprès de la ou des centrales de paiement Internet sécurisée désignés sur le site, ou par virement bancaire sécurisé (Swift).

Les règlements de factures PROFORMA sont NET d'escompte.

VIII / RESERVE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété des produits de **decowine®** est subordonné au paiement complet du prix par l'acheteur c'est-à-dire à l'encaissement effectif du prix par **decowine®** en principal, le cas échéant avec les intérêts, frais et accessoires aux échéances prévues.

La réserve de propriété au profit **du decowine®** ne s'applique pas aux risques que le produit peut courir ou occasionner lors de l'envoi, et qui seront transférés dès l'envoi au client.

IX/ PROPRIETES INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

1. Toutes études et documents, quels qu'ils soient, remis ou envoyés par **decowine®** restent sa pleine et entière propriété, et doivent lui être restitués à sa demande.

Tous documents et études fournis gratuitement par **decowine®**, et non suivis de commande feront l'objet d'un remboursement des frais d'étude et de déplacement.

De même, les projets émis par **decowine®** qui ne peuvent être communiqués, ni exécutés sans son autorisation écrite, restent sa pleine et entière propriété.

2. En cas d'exécution par **decowine®** d'une pièce d'après un modèle ou un dessin fourni par le client, **decowine®** n'acquiert aucune propriété au titre des droits d'auteurs sur la pièce ainsi créée.

Pour l'exécution de ladite pièce, le client déclare détenir tout droit de propriétés intellectuelle ou industrielle relatif au modèle ou dessin, et garantit **decowine®** contre tout trouble ou revendication, éviction quelconque, et toute action judiciaire notamment en contrefaçon, du fait de l'utilisation du modèle ou dessin proposé par le client.

X/ RESPONSABILITE

*En cas d'accident à quelque date que ce soit et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité de **decowine**® est strictement et exclusivement limitée à son personnel et à ses produits propres.*

XI/ RESILIATION

En cas de non-respect d'une obligation quelconque des présentes conditions générales de ventes de la part du client, et 48 heures après une mise en demeure adressée au client restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit, si bon semble à **decowine**®, qui pourra demander en référé la restitution des produits sans préjudice de tous autres dommages-intérêts.

Cette résolution frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. Cette clause est applicable sans préjudice des effets de la clause de réserve de propriété et de l'exigibilité immédiate prévue à l'article IX.

XII/ ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de contestation, litige ou différend relatif à la conclusion, l'interprétation ou l'exécution de toute convention entre **decowine**® et le client, les tribunaux du siège social de la société **decowine**® seront exclusivement compétents, nonobstant toute clause contraire.

Cette clause attributive de compétence s'appliquera pour connaître de toute demande, qu'il s'agisse de demande incidente en intervention, ou en garantie, de demande principale ou en référé et ce, même en cas de pluralité de défendeurs. De convention expresse, cette clause prévaudra sur toute autre attribution géographique.

XIII/ CONDITIONS PARTICULIERES

S'il n'y a pas identité absolue entre les conditions générales exposées ci-dessus et les conditions particulières contractuelles des fournisseurs de **decowine**®, il est expressément stipulé que les clauses particulières ont primauté sur celles des conditions générales qui seraient différentes.

Conditions annexes.

1- concernant le montant des frais d'annulation, celui-ci est de 30 % du montant HT de la commande effectuée.

Orléans le 15 juin 2011.

Pour tout contact : decowine SARL 64 avenue de Verdun 45800 Saint Jean de
Braye- France.
Ou fiche contact sur le site.